



Tous en grève et dans les manifestations le 19 janvier 2023 !

64 ans, pour la FEC FO c'est NON !

Alors que plus de 80 % des Français sont opposés au report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, la Première ministre, Madame Elisabeth Borne, a annoncé la mise en œuvre rapide d'une réforme des retraites :

- Les salariés nés à partir du 1^{er} septembre 1961 verront leur âge légal de départ passer progressivement de 62 à 64 ans (le 1^{er} septembre 2023, tout salarié souhaitant partir en retraite devra avoir 62 ans et 3 mois).
Tous les salariés nés en 1968 et après ne pourront pas partir à la retraite avant 64 ans.
- Pour partir avec une retraite à taux plein, il faudra 43 années de cotisation (172 trimestres) en 2027 au lieu de 2035, comme le prévoyait la réforme Touraine.

Ces mesures obligeront les salariés à travailler plus longtemps, alors même qu'un salarié sur deux n'est déjà plus en emploi au moment de liquider sa retraite.

La réforme acte également la suppression des régimes spéciaux dont, notamment, celui des clercs et employés de notaire.

Rien ne justifie l'urgence de cette réforme alors que le régime de retraite sera encore excédentaire de 3,2 milliards d'euros cette année !

Le gouvernement persiste à vouloir imposer une réforme injuste et inefficace !

L'ensemble des organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, UNSA, FSU, Solidaires) a rappelé qu'elles n'accepteront ni report de l'âge légal de départ, ni augmentation de la durée de cotisation.

Elles appellent donc à une première journée d'actions, de grèves et manifestations jeudi 19 janvier.

La FEC FO appelle l'ensemble de ses militants et les salariés de ses secteurs d'activité à participer massivement aux grèves et manifestations le jeudi 19 janvier.

**Tous en grève et dans les manifestations
le 19 janvier 2023 !**

Ensemble, nous pouvons faire reculer le gouvernement !

Exigeons le retrait de la réforme des retraites !

**Départ à 64 ans et 43 ans de cotisation en 2027,
c'est NON !**